

DGA VILLE DURABLE ET SOBRE

Pôle Architecture et Patrimoine

Direction du Patrimoine Immobilier

A destination des Offices notariaux et
Des cabinets de géomètres

Nos réf. : 2026/D/02847

Objet : Certificat d'alignement

Madame, Monsieur,

À la date de signature du présent document, la commune ne dispose d'aucun plan d'alignement (général ou partiel) approuvé.

En l'absence de plan, **aucune parcelle** située sur le territoire communal n'est frappée d'alignement.

Le présent certificat est délivré pour attester de l'état de la réglementation à ce jour. Il est destiné aux offices notariaux pour toute mutation immobilière intervenant sur la commune.

Pour toute information complémentaire d'urbanisme, il appartient au pétitionnaire de s'adresser au Pôle Urbanisme, Habitat et Ecologie Urbaine.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Maire, par délégation